



NATIONS
UNIES



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/CP/2002/1/Add.2
14 octobre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Huitième session
New Delhi, 23 octobre-1^{er} novembre 2002
Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Note du Secrétaire exécutif

Additif

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Le texte des annotations à l'ordre du jour provisoire de la huitième session de la Conférence des Parties a été mis au point après consultation du Président de la septième session de la Conférence des Parties et du Bureau. Les annotations figurant dans le présent document se rapportent au point 11 de l'ordre du jour provisoire.

Réunion de haut niveau rassemblant les ministres et les hauts responsables

1. **Rappel:** À seizième session, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a retenu la période allant du 30 octobre au 1^{er} novembre 2002 pour la réunion de haut niveau prévue dans le cadre de la huitième session de la Conférence des Parties. Il a également recommandé l'organisation au cours de cette session d'une table ronde ministérielle, ouverte à tous les chefs de délégation, pour permettre aux ministres de procéder à un échange de vues. Le SBI a invité le Bureau de la septième session de la Conférence des Parties, agissant en collaboration avec le secrétariat et le Gouvernement indien, à réfléchir aux détails et aux modalités d'organisation de la réunion de haut niveau, y compris aux thèmes de la table ronde.

2. Lorsqu'il s'est réuni le 30 septembre et le 1^{er} octobre 2002 à New Delhi (Inde), le Bureau a étudié les détails et les modalités d'organisation de l'échange de vues entre ministres prévu au cours de la réunion de haut niveau organisée dans le cadre de la huitième session. Il a été convenu d'organiser en fait trois tables rondes sur le thème général de l'application de la Convention et du Protocole de Kyoto, et l'articulation retenue étant la suivante:

- a) Point de la situation;
- b) Changements climatiques et développement durable;
- c) Synthèse.

Les tables rondes, qui seront ouvertes à tous les ministres et chefs de délégation, s'enchaîneront; la première débutera le mercredi 30 octobre 2002 dans l'après-midi et la troisième s'achèvera le 31 octobre dans l'après-midi également. Des ministres invités à faire des exposés lanceront le débat.

3. Le Bureau a noté qu'une Déclaration de Delhi, expression de la volonté des responsables politiques d'aller de l'avant à ce stade crucial des travaux, serait établie. En outre, il a pris note du fait que le Président désigné de la huitième session de la Conférence des Parties, Son Excellence, M. T. R. Baalu, Ministre de l'environnement et des forêts (Inde) entendait consulter les Parties pour rédiger cette déclaration politique, qui constituerait l'un des résultats majeurs de la Conférence.

4. Pour se préparer à participer aux tables rondes, les délégations des Parties voudront peut-être se reporter aux documents pertinents, notamment à ceux énumérés dans l'encadré suivant:

FCCC/SBI/2002/3	Examens des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention
FCCC/SBI/2002/8	Résumé analytique des informations contenues dans les communications nationales initiales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention
FCCC/SBI/2002/14	Mécanisme financier. Examen du mécanisme financier
FCCC/SB/2002/INF.2	Report on national greenhouse gas inventory data from Annex I Parties for 1990 to 2000
FCCC/SBSTA/2002/INF.13	«Good practices» in policies and measures among Parties included in Annex I to the Convention. Policies and measures of Parties included in Annex I to the Convention reported in their third national communications
FCCC/SBSTA/2002/INF.15	Research and systematic observation. First compilation and synthesis of national reports on global climate observing systems
